

Eco-Matin Première

Mardi 13 août 2002

Roger DEBROUX

Le titre de l'économie:

Qui va reprendre KirchMedia, le fleuron le plus lucratif du groupe allemand en pleine déconfiture? Dans la corbeille, il y a notamment le groupe de télévision ProSieben et Sat1, un important catalogue de films et des droits sportifs parmi lesquels la prochaine Coupe du Monde. Les amateurs étaient nombreux, ils ne seraient plus que quatre à être qualifiés pour la prochaine étape. En tête du peloton, TF1, associée au producteur de film américain Haim Saban, proposerait 2,6 milliards d'euros. Vient ensuite le holding du prince saoudien al-Wahid associé au groupe de distribution allemand Rewe. Leur offre est légèrement inférieure: 2,5 milliards d'euros, mais ils ont pour eux l'avantage d'être déjà actionnaires de KirshMedia. Un cran plus bas, à 2,3 milliards, la Commerzbank et le groupe japonais de Sony.

Enfin, un quatrième groupe de candidats a été repêché en dernière minute. Il s'agit des éditeurs allemands Axel Springer et Henrich Bauer dont l'offre initiale était pourtant trop faible. Leur repêchage n'est pas dû au hasard: c'est la seule solution 100 % allemande.

Le journal de l'économie:

Aux Etats-Unis, Moody's tire la sonnette d'alarme. Ses analystes ont mesuré l'impact de la chute boursière sur les compagnies d'assurances-vie. Ils estiment à 23 milliards de dollars l'exposition globale des assureurs dans les sociétés cotées défailtantes telles que WorldCom, Qwest ou Enron, pour ne citer que les plus importantes. Pour certaines compagnies, l'exposition dépasse le milliard de dollars. C'est le cas de la filiale américaine de l'assureur hollandais Aegon.

En Belgique, il n'existe pas encore chiffres. Nos assureurs ont sans aucun doute accusé le coup de la crise boursière, mais les risques au niveau de la solvabilité sont minces. C'est du moins l'avis de Christian Jaumain, professeur à l'Université Catholique de Louvain. Il essaie de chiffrer l'impact du reflux boursier sur les assureurs-vie belges:

"La situation est la suivante, une dette de 90 qui était garantie par un montant de 100 à la fin 2000 est aujourd'hui garantie par un montant de 97.

- Autrement dit la chute boursière n'a finalement qu'un impact très limité sur la solvabilité de nos assureurs ?

- Oui, dans la mesure où les actions ne représentaient que 20% de l'ensemble des actifs, et dans la mesure où il y avait, fin 2000, d'importantes plus-values de l'ordre de 30% sur ces actions.

- Est-ce que les assurés peuvent dormir sur leurs 2 oreilles? Ils ne risquent pas d'avoir des problèmes ci et là ?

- Les chiffres que je vous ai donnés sont des chiffres globaux qui valent pour l'ensemble du marché belge. Et pour l'ensemble du marché belge, globalement, on peut dire qu'il n'y a pas péril en la demeure. Mais je voudrais quand même faire 2 réserves. La première, c'est qu'il s'agit d'abord du marché dans son ensemble, je le répète, et donc il n'est pas exclu qu'un assureur tombe sous le minimum légal qui est de l'ordre de 4 ou 5; aujourd'hui on est à 7. Et dans ce cas, les actionnaires seraient obligés par l'Office de contrôle des Assurances de recapitaliser. Deuxième réserve: si la bourse continue à se

dégrader pour aller bien en-deça du niveau de 40% de perte actuelle, il n'est pas exclu que certains assureurs puissent rencontrer des problèmes. "

La bourse:

Ce matin à Tokyo, à 1/2h de la clôture, le Nikkei est en légère baisse de 0,5% sur le marché des changes. L'euro est relativement stable à 0,9782 dollar.

Hier soir à New-York ,les indices étaient assez indécis, le Dow Jones a reculé de 0,65% alors que le Nasdaq des valeurs technologiques était inchangé. Les opérateurs n'osaient pas s'engager à la veille de la décision de la Réserve fédérale sur ses taux: c'est en effet ce soir à 20h15 que le Comité monétaire de la Fed annoncera si elle modifie ou non sa politique monétaire. Une majorité d'analystes tablent sur un statu-quo qui permettrait à la banque centrale de ne pas brûler toutes ses cartouches en cas de rechute de l'économie.

Par ailleurs le marché souffrait de la faiblesse du secteur aérien après la mise sous concordat de la 6ème compagnie américaine US Airways: le titre n'a pas été coté, mais les échanges hors bourse donnaient un cours indicatif de 50 cents contre 2,45 dollars vendredi soir, soit une chute de plus de 80%. Dans la foulée United Airlines plongeait de près de 30% et American Airlines, de 13%.

En Europe la tendance avait été assez morose, mais dans de très faibles volumes en cette semaine de 15 août. L'indice Euro Stoxx 50 des principales valeurs de la zone euro a perdu 2,9%. A Bruxelles le Bel20 abandonnait 1%..

